



**C.A.**  
**du**  
**8 Juillet 2020**

**Etaient présents :**

Alain Palu, Yves Le Mintier (délégué de la municipalité), Marie et Guy Buchet, Jean-Marie Paillé, André Pouchol, André Sinoir.

**Préambule :**

Alain au nom de Batik accueille Yves Le Mintier, conseiller municipal désigné comme représentant de la municipalité siégeant à notre conseil d'administration en remplacement de Michel Bastida.

**Présentation de Batik :**

Le président rappelle l'historique de Batik initié par la précédente municipalité dans le cadre d'une commission extra municipale, mais qui a vite pris la forme et les statuts d'une association . A l'actif de celle-ci :

- Les chantiers jeunes d'abord directement Batik, puis sous l'égide de la Mission Locale en partenariat avec la municipalité.
- Les actions au Sud en fonction des besoins exprimés.
- Actions locales, dans nos écoles, collège, maisons de retraite et ADAPEI avec la venue d'un griot 9 années consécutives.
- L'accompagnement d'étudiants de la Croix Rouge qui effectuent leur stage de fin d'étude à Foundiougne et les villages environnants.
- L'envoi de matériels à Foundiougne, d'abord par container puis par l'intermédiaire de l'association Mission Air avant sa dissolution.
- La vente d'artisanat sénégalais sur les marchés africains de la région.

Batik a été moteur pour le développement de coopération de département à département entre celui de la Gironde et celui de Foundiougne ainsi que de région à région entre la Nouvelle Aquitaine et les régions de Diourbel et Fatick. Ainsi, des « Missions Locales » (Office Départemental pour l'Emploi des Jeunes) ont été créés sur le modèle des nôtres dans le but d'aider les jeunes sénégalais à s'insérer dans le

monde professionnel.

### **Actualités :**

Les latrines des maternelles de l'école n°3 seront réalisées par l'ACAD, association qui a déjà à son actif la réalisation de latrines pour les habitants de Foundiougne.

Ces latrines seront réalisées selon les directives de l'agence sénégalaise de l'ARD responsable de ces équipements et financées par Batik pour un budget d'environ 3000 €.

**Faute de quorum lors de notre réunion, Alain souhaite que les membres du CA se prononcent par mail sur le bien-fondé d'une aide à hauteur de 700€ en équipements et livres pour l'école primaire de Dionewar ainsi qu'une aide à hauteur de 600€ également au profit du collège ou éventuellement du lycée de Foundiougne, toujours sous forme de livres et équipements.**

Quid de l'aide à hauteur de 700€ provenant de Jall'n Run que nous devons fournir aux petites structures de Foundiougne après l'expression des besoins que doit nous formuler le président de Batik Foundiougne ?

**L'Assemblée Générale 2020 de notre association est fixée au 8 octobre selon des modalités et un lieu à définir.**